

ACTION URGENTE

UNE BLOGUEUSE FAIT APPEL DE SA CONDAMNATION

Le 21 décembre 2015, la blogueuse Daria Polioudova, déclarée coupable d'avoir critiqué le gouvernement russe, a été condamnée à deux ans d'emprisonnement dans une colonie pénitentiaire ouverte. Son procès en appel doit avoir lieu le 10 mars.

Le 21 décembre 2015, **Daria Polioudova**, militante politique et blogueuse, a été condamnée par le tribunal du quartier Oktiabrski de Krasnodar, dans le sud de la Russie, à deux ans d'emprisonnement dans une colonie pénitentiaire ouverte. Elle a déjà passé six mois en détention provisoire, ce qui sera déduit de sa peine. Le tribunal a estimé que ses publications sur le réseau social russe VKontakte (VK) critiquant l'annexion de la Crimée par la Russie et la politique officielle vis-à-vis de l'Ukraine ont constitué des « appels publics à se livrer à des activités extrémistes » et des « appels à commettre des actions mettant en danger l'intégrité territoriale de la Russie ». Le juge n'a pas ordonné qu'elle soit immédiatement placée en détention, mais sa liberté de mouvement reste limitée.

Daria Polioudova soutient qu'elle n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression, et a fait appel de sa condamnation. Son procès en appel doit avoir lieu le 10 mars au tribunal régional de Krasnodar.

Les charges retenues contre Daria Polioudova concernent des publications sur les réseaux sociaux dans lesquelles elle exprimait pacifiquement ses opinions, notamment des photos d'elle portant des banderoles où sont affichés des slogans politiques comme « Pas de guerre en Ukraine, mais une révolution en Russie ». Sous une des photos la montrant en train de manifester dans la rue figure un message attribuant au président Vladimir Poutine la responsabilité d'« actes de terrorisme et [de] catastrophes en Russie ». Le juge a considéré que certains de ses commentaires et de ses publications sur l'Ukraine indiquaient qu'elle souhaitait « un renversement violent de l'ordre constitutionnel ».

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez instamment que la condamnation prononcée contre Daria Polioudova soit annulée, et exhortez les autorités russes à abandonner les poursuites pénales engagées contre elle ;
- soulignez le fait que Daria Polioudova est poursuivie uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à respecter et protéger le droit à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association de tous en Russie, sans aucune discrimination contre les personnes ayant des opinions dissidentes, politiques ou autres.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 AVRIL 2016 À :

Procureur du territoire de Krasnodar

Leonid Gennadevich Korzhinek
Prokuratura of Krasnodar Region
Ul Sovetskaia 39
350063, Krasnodar

Fax : +7 (863) 287 70 01

**Formule d'appel : Dear Prosecutor, /
Monsieur le Procureur,**

Procureur général de la

Fédération

Yurii Yakovlevich Chaika
Prosecutor General's Office
ul. B. Dmitrovka, d.15a
125993 Moscow GSP- 3

Russie

Fax : +7 495 987 5841 / +7 495 692

1725

**Formule d'appel : Dear Prosecutor
General, / Monsieur le Procureur
général,**

Copies à :

Général d'armée Igor Kolosov

Head of the Regional Federal Security
Service of the Russian Federation for
Krasnodar Region

Ul. Mira 46

350063, Krasnodar

Fax : +7 (861) 268 43 59

Courriel : krasnodar@fsb.ru

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Russie dans votre pays. (adresse/s à compléter) :
nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 160/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR46/3053/2015/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE BLOGUEUSE FAIT APPEL DE SA CONDAMNATION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Daria Polioudova est bien connue localement pour ses actions de rue et ses initiatives militantes en ligne. Elle critique haut et fort les autorités russes, en particulier leur politique vis-à-vis de l'Ukraine. Elle a été arrêtée à de nombreuses reprises en raison de ses actions conduites pacifiquement dans la rue pour protester contre l'annexion de la Crimée et l'intervention russe dans le conflit armé dans l'est de l'Ukraine.

Le 29 août 2014, elle a été appréhendée au titre des articles 280(2) et 280.1(2) du Code pénal (« appels publics à se livrer à des activités extrémistes » et « appels à commettre des actions mettant en danger l'intégrité territoriale de la Russie »), deux infractions passibles de quatre années d'emprisonnement. Elle a été remise en liberté le 26 février 2015 dans l'attente de son procès. Des restrictions pèsent sur ses déplacements.

Noms : Daria Polioudova
Femme

Action complémentaire sur l'AU 160/15, EUR 46/3534/2015, 26 février 2016